solocal

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 6 novembre 2020

Modalités de réunion et mise à disposition des informations relatives à l'Assemblée Générale Mixte du 27 novembre 2020 Mise à disposition du troisième amendement au Document d'Enregistrement Universel 2019 de Solocal Group

Documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte du 27 novembre 2020 et modalités de réunion

Solocal Group avise les actionnaires de la composition du bureau et des modalités de mise à disposition des documents préparatoires relatifs à l'Assemblée Générale Mixte (ordinaire et extraordinaire) de ses actionnaires qui se tiendra à huis clos le vendredi 27 novembre 2020 à 16 heures au siège social de la Société (204, Rond-point du Pont de Sèvres, 92100 Boulogne-Billancourt).

Pour rappel, dans le contexte de l'épidémie de Coronavirus (Covid-19) et conformément aux dispositions de l'ordonnance 2020-321 du 25 mars 2020, le Conseil d'administration de Solocal Group a décidé que l'Assemblée Générale Mixte du 27 novembre 2020 se tiendra exceptionnellement à huis clos, sans que les actionnaires ne soient présents physiquement. Les modalités de participation et d'organisation de cette Assemblée Générale Mixte ont été adaptées en conséquence.

A ce titre, conformément à l'article 8 du décret n° 2020-418, les deux scrutateurs aux fins de composer le bureau de l'Assemblée Générale Mixte ont été désignés, à savoir GoldenTree Asset Management LP (agissant au nom et pour le compte de ses fonds affiliés) représentée par Monsieur Pierre de Chillaz et DNCA Finance S.A. représentée par Monsieur Jean-Charles Mériaux. Monsieur Pierre Danon présidera l'Assemblée Générale Mixte en sa qualité de président du Conseil d'administration. Le secrétaire sera désigné par les membres du bureau ultérieurement.

Les documents et informations préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte et visés à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce (en ce compris les informations visées à l'article R. 225-83 du Code de commerce) sont disponibles sur le site internet de la Société et tenues à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et règlementaires. Les actionnaires sont invités à prendre connaissance de ces informations.

L'avis de réunion, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié au BALO du 14 octobre 2020. L'avis de convocation comportant les modalités de participation à l'Assemblée Générale Mixte ainsi que l'ordre du jour et le texte des projets de résolutions a été publié au BALO du 6 novembre 2020 et sera publié dans le journal d'annonces légales Journal Spécial des Sociétés du 7 novembre 2020. L'ordre du jour et les projets de résolutions ainsi que le rapport du Conseil d'administration sur les projets de résolutions sont disponibles sur le site internet de la société.

L'Assemblée Générale Mixte fera l'objet d'une diffusion vidéo et audio en direct via le lien https://channel.royalcast.com/solocalfr/#!/solocalfr/20201127_1 et sera disponible en différé en vidéo sur le site internet de la société (www.solocal.com - Investisseurs - Publications Financières – Assemblées générales).

Troisième Amendement au document d'enregistrement Universel 2019

Le troisième amendement au Document d'Enregistrement Universel 2019 de Solocal Group a été déposé le 5 novembre 2020 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro de dépôt D.20-0429-A03.

Il est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Il peut être notamment consulté sur le site Internet de Solocal à l'adresse suivante https://www.solocal.com/investisseurs-et-actionnaires/documentationfinance/documents-de-reference ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amffrance.org).

Une traduction anglaise libre de l'amendement au Document d'Enregistrement Universel sera mise à disposition prochainement et sera accessible à l'adresse suivante : https://www.solocal.com/en/finance/financial-information/registration-documents

A propos de Solocal - www.solocal.com

Solocal est le partenaire digital de toutes les entreprises locales en France, que ce soit des ETI, TPE, PME ou grandes enseignes à réseaux. Notre mission : dynamiser la vie locale. Nous travaillons chaque jour à révéler le potentiel de toutes les entreprises en les connectant à leurs clients grâce à des services digitaux innovants. Nous conseillons 330 000 entreprises clientes présentes partout en France et les accompagnons pour booster leur activité grâce à nos services digitaux (Présence relationnelle, Site Internet, Publicité digitale). Nous sommes également aux côtés des utilisateurs pour leur faire vivre la meilleure expérience digitale avec PagesJaunes et Ooreka, et nos partenaires Gafam*. Nous mettons ainsi à la disposition des professionnels et du grand public des services à très fortes audiences sur nos propres médias, notre data géolocalisée, nos plateformes technologiques évolutives, notre couverture commerciale unique en France, nos partenariats privilégiés avec les acteurs du numérique et nos talents en matière de data, de développement et de marketing digital. Solocal est par ailleurs labellisé Digital Ad Trust. Pour tout savoir sur Solocal (Euronext Paris « LOCAL »): restons en contact @solocal

* GAFAM: Google, Microsoft/Bing Facebook, , Apple, Amazon.

Contacts presse

Charlotte Millet +33 (0)1 46 23 30 00 charlotte.millet@solocal.com

Edwige Druon +33 (0)1 46 23 37 56 edruon@solocal.com

Contacts investisseurs

Julie Gualino-Daly +33 (0)1 46 23 42 12 jgualino@solocal.com

Colin Verbrugghe +33 (0)1 46 23 40 13 cverbrugghe@solocal.com

Nous suivre







